Ville de Neuchâtel
Vivre la ville!
Mercredi 24.02.10 | 43e année | No 5
Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Les performances sportives

Il est rare que des équipes sportives domiciliées en ville de Neuchâtel parviennent en finale au niveau national. Tel a pourtant été le cas samedi dernier et les filles du NUC Volleyball méritent un grand coup de chapeau, même si finalement elles ont dû s'incliner. Cette équipe de talent a suscité un enthousiasme hors du commun de la part d'un public neuchâtelois très nombreux venu la soutenir à Berne et rêver de la victoire à portée de main.

Les autorités de la Ville sont aussi fières de voir des sportifs disputer des compétitions de haut niveau dans toute une série de disciplines. Les athlètes représentent des exemples de succès et des personnalités auxquelles les sportifs amateurs s'identifient voire cherchent à se mesurer. C'est pourquoi, chaque année au mois de mars, nous décernons des distinctions du mérite sportif de la Ville de Neuchâtel à des athlètes neuchâtelois ainsi qu'à des entraîneurs et dirigeants de clubs sportifs.

Votre Ville soutient aussi le sport populaire de manière indirecte grâce à la mise à disposition d'infrastructures – piscines, terrains de sport ou salles de gymnastique –. De plus, en organisant des cours dans différentes disciplines sportives tout au long de l'année en partenariat avec les clubs sportifs, elle offre des opportunités à la population de pratiquer en groupe des activités sportives hors de tout contexte de compétition à des tarifs abordables.

Convaincue des bienfaits des activités sportives tant au niveau de la compétition que du sport amateur, nous continuerons à défendre cette mission de votre Ville.

Françoise Jeanneret
Directrice des sports

René Myrha a construit les décors de la « Damnation de Faust » de Berlioz et de « Parsifal » de Wagner.

Le peintre et l'écrivaine

C'est à une rencontre entre un peintre et une écrivaine que nous convie le Musée d'art et d'histoire. L'exposition inaugurée samedi confronte les toiles et décors d'opéra de René Myrha aux phrases ciselées de Rose-Marie Pagnard. Peinture et littérature s'enrichissent de ce face à face et un sens nouveau émerge de leur dialogue.

Rose-Marie Pagnard et René Myrha sont unis pour le pire mais surtout le meilleur dans la vie comme dans l'art depuis… 47 ans. Elle écrit des romans dans sa chambre de leur maison des Breuleux, sans aucune concession à la facilité. Lui peint des toiles aux couleurs chatoyantes et construit des décors d'opéra qui nous entraînent dans un univers onirique étrange. Les créations des deux artistes s'articulent autour de l'idée que le monde est une scène, que cette scène est un jeu étrange et qu'il se peut que ce jeu soit cruel…

Transbordements artistiques

Conservateur du département des arts plastiques, Walter Tschopp fait dialoguer l'œuvre peint de Myrha avec des phrases de Pagnard. Il nous invite à une représentation théâtrale dont il est le metteur en scène. Le peintre a construit le décor et l'écrivaine a inventé les dialogues de cette tragédie entre amour, vie et mort. L'exposition explore les rapports intimes entre l'image et le texte et jongle avec les transbordements artistiques. On y entend des phrases devenues paroles et musique, on y touche des tableaux devenus sculptures et on y lit des mots accrochés aux cimaises du musée…

Vases communicants

Entre rêves, mythologie et surréalisme, la dernière exposition du MAH tend à illustrer la théorie des vases communicants en matière artistique. Littérature, peinture et art lyrique ne sont pas cloisonnés mais se parlent comme dialoguent et se comprennent à demi-mots ces vieux complices que sont Myrha et Pagnard (qui dédicacera son dernier roman samedi chez Payot). A voir jusqu'au 16 mai.

3

Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter préside désormais le Comité d'honneur du Millénaire.

4

Les chanteurs Stress et Mika se produiront sous le grand chapiteau de Festi'neuch, le 3 juin prochain.

5

Le Centre d'Art de Neuchâtel accueille l'exposition collective « Visions composites » jusqu'au 21 mars.

Fidélité et satisfaction des clients, les priorités d'Elexa !

Fondée par Charles Humbert Prince, **Elexa SA** continue, 77 ans plus tard, à remplir sa mission auprès d'une clientèle très fidèle. Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de chacune et de chacun, **Elexa SA** fournit avec chaque facture un questionnaire d'évaluation et de satisfaction. En 2009, les quelque 400 formulaires distribués ont permis à 45% des clients de qualifier ses prestations d'excellente, alors que 50% les jugent bonnes.

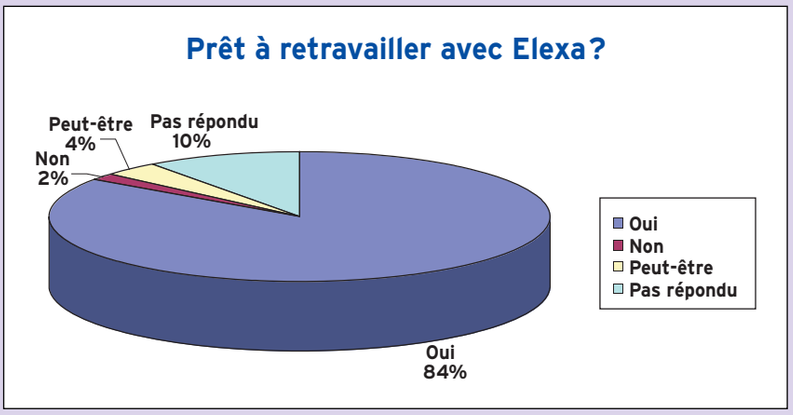

Parmi les bulletins retournés, une main innocente a tiré au sort quatre personnes, à savoir **M. Albert Miaz**, de Neuchâtel, **M. Robert Vauthier**, du Salon Expo du Port SA, **M. G. Di Rocco,** de l'Université de Neuchâtel et **M. C.-A. Sermet**, de CICICAM-CINALFA. Ces gagnants ont été avisés par courrier et ont reçu leur prix d'une valeur totale de CHF 1000.–.

Dans ce numéro

Festi'neuch

Les deux têtes d'affiche de la soirée d'ouverture de Festi'neuch ont récemment été dévoilées. Le rappeur Stress et le chanteur pop Mika se produiront sur scène à cette occasion. Le reste du programme sera révélé le 23 mars prochain. Patience !

Page 4

Aide au tiers-monde

La Ville soutient chaque année de nombreux projets en faveur des plus démunis. Le groupe de travail pour la coopération favorise davantage la formation que la construction d'infrastructures. Diverses actions sont mises en œuvre au Burkina Faso notamment.

Pages 8-9

Pose de nichoirs

Des sapeurs-pompiers ont récemment installé 60 nichoirs à martinets sur les façades de la Maison des associations. Ces oiseaux migrateurs manquent d'endroits pour leur reproduction, ce qui menace potentiellement l'espèce dans notre région.

Page 10

Remuez votre langue !

La 15e Semaine de la langue française et de la francophonie aura lieu du 20 au 28 mars 2010 dans 17 villes de Suisse. Cet événement a pour but d'inciter les suisses francophones ou non à s'approprier la langue française par diverses activités. Matteo Capponi nous explique les enjeux de la manifestation.

Page 16

L'organisation du Millénaire compte désormais un Comité d'honneur, présidé par Didier Burkhalter

Le Conseiller fédéral, Didier Burkhalter préside le Comité d'honneur du Millénaire.

Le Millénaire suscite l'enthousiasme

Lancé fin 2009, l'appel à projets pour les festivités du Millénaire a suscité l'enthousiasme auprès des milieux associatifs. Quelque 110 projets ont été remis, couvrant ainsi de nombreux champs d'intérêt. La Direction de la culture de la Ville et l'Association du Millénaire auront la lourde tâche de départager les participants en vue de l'élaboration d'un programme digne de l'événement. Le verdict devrait tomber en avril 2010 et le programme complet sera dévoilé avant la fin de l'année.

Un Comité d'honneur a également été constitué. Le Conseiller fédéral, Didier Burkhalter en assure la présidence. Composé de personnalités actives dans les milieux politique, économique et culturel aussi bien sur le plan national qu'international, le Comité apportera son soutien aux festivités du Millénaire en assurant le rayonnement de Neuchâtel au-delà des frontières cantonales. La liste des membres du comité composé notamment de Claude Nicollier, Robert Bouvier et Martine Rahier, est disponible sur www.1000ne.ch.

Large participation

Les 110 projets remis autour du thème «Neuchâtel vu autrement» concernent plusieurs disciplines telles que les arts visuels, l'architecture, la musique, les sports, le cinéma et l'environnement. Ces projets peuvent être répartis en quatre catégories bien distinctes : les projets destinés au grand public, ceux concernant des publics cibles, ceux qui ont trait à la sensibilisation à l'histoire de la cité et enfin la découverte de nouveaux talents artistiques. «Le traitement de ces projets se fera en deux étapes», explique Christophe Valley, chef de projet. En premier lieu, la Direction de la culture de la Ville et l'Association du Millénaire sélectionneront les projets selon plusieurs critères, dont le respect de la thématique et l'originalité. Ensuite, le Bureau du Millénaire évaluera la capacité des partenaires à gérer leur propre projet.

Un programme haut en couleur

Les projets retenus seront inscrits dans la programmation du Millénaire. «L'aspect financier n'est pas encore acquis», a rappelé Christophe Valley. Au vu de la réponse positive apportée à l'appel à projets, les organisateurs souhaitent aller encore plus loin que prévu. La recherche de sponsors constitue donc une étape clé du processus. La phase de sélection devrait se terminer au plus tard à la fin juin. En octobre prochain, les organisateurs révéleront le programme complet des célébrations du Millénaire. (ak)

Recherche de bénévoles

Au vu du nombre important d'événements prévus en 2011, le succès du Millénaire dépendra étroitement de la participation de la population. Dans le but de promouvoir et d'assurer le bon fonctionnement des différentes manifestations du Millénaire, les organisateurs sont à la recherche de bénévoles. Ces derniers seront amenés à remplir des fonctions touchant à des domaines très divers. «Les bénévoles auront la possibilité de vivre le Millénaire depuis les coulisses», a indiqué Christophe Valley. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur www.1000ne.ch.

Pour la première fois à Neuchâtel, le rappeur Stress donnera un concert à l'occasion de la soirée d'ouverture de Festi'neuch

« Un rayon de soleil »

Pour sa 10e édition, Festi'neuch promet une programmation digne des plus grands festivals open air de Suisse. Organisé du 3 au 6 juin 2010, le festival prévoit de démarrer sur les chapeaux de roues. Le rappeur helvétique, Stress et l'artiste pop, Mika assureront l'ouverture de cette 10e édition, jeudi 3 juin. Depuis hier, la billetterie est exclusivement ouverte sur le site www.festineuch.ch. Elle propose des prix préférentiels durant un mois. Le programme complet du festival sera dévoilé le 23 mars prochain.

Au fil des éditions, Festi'neuch est devenu un événement incontournable de la scène culturelle helvétique. «En 2001, lors de la première édition, 3000 personnes sont venues assister aux différents concerts de Festi'neuch» aux Patinoires, a indiqué Lucie Courvoisier, responsable de la communication pour le festival. Et d'ajouter: «En 2009, le nombre de visiteurs est passé à 32'000.»

Révélation pop

Lors de la sortie de son premier album «Life in Cartoon Motion» en 2007, Mika s'est rapidement imposé comme numéro un dans plusieurs pays d'Europe. Ce jeune artiste anglo-libanais a le vent en poupe. Il couvre quatre octaves lui permettant des prouesses vocales incroyables. Son deuxième album «The Boy Who Knew Too Much» est sorti en septembre 2009. «On reproche à Mika d'être un peu kitch, mais c'est un vrai rayon de soleil», s'est exclamé Antonin Rousseau, programmateur du festival. Et de poursuivre: «Ce qui me plaît chez lui, c'est qu'il a toujours été à contre courant.» Le concert de Mika constitue sans nul doute la plus grosse production jamais accueillie à Festi'neuch.

Du rap helvétique

Le rappeur suisse Stress s'emparera également du chapiteau lors de la soirée d'ouverture de Festi'neuch. «Stress est une véritable machine sur scène», explique Antonin Rousseau. Son concert sera le premier de sa carrière à Neuchâtel. Triple disque de platine, le rappeur a atteint des records de vente époustouflants pour le petit marché que représente la Suisse. Entre paroles engagées et textes plus intimes, son dernier album «Des rois, des pions et des fous» propose des mélodies et des morceaux accessibles à un large public. Le programme de la soirée d'ouverture de Festi'neuch laisse présager une édition des plus exceptionnelles.

Le chanteur Mika se produira sous le grand chapiteau à l'occasion de la soirée d'ouverture de Festi'neuch, le 3 juin prochain. • Photo: ©Julian Broad

Des prix préférentiels

La billetterie du festival est actuellement ouverte uniquement sur le site internet www.festineuch.ch. Elle propose des billets pour les soirées de vendredi, samedi et dimanche à des prix préférentiels, soit 45 francs pour les soirées de vendredi et samedi et 35 francs pour la journée de dimanche. «Nous allons agir par paliers», a indiqué Lucie Courvoisier, responsable de communication pour Festi'neuch, concernant le prix des billets. Les intéressés ont donc tout intérêt à se dépêcher d'obtenir leurs billets. Les abonnements 2, 3 et 4 jours seront mis en vente dès le 23 mars 2010. A partir de ce même jour, le programme complet du festival sera disponible. (ak)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.

Jusqu'au 31 mars, exposition «L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 16 mai, exposition «Revenez chères images!», René Myrha, peintre et Rose-Marie Pagnard, écrivain. Mardi 2 mars à 12h15, mardi du musée. Démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 mars, exposition «Composite Visions». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 mai, exposition «Dürrenmatt caricaturiste: nouvelles acquisitions». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 14 mars, exposition Andreas Caderas, peinture et Beat Breitenstein, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 3 avril, exposition Myrha, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 28 février, exposition Stéphanie Linder. Ouvert lu-ve de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures (sauf le lundi matin).

Conférences

Association pour la Collégiale (rue de la Collégiale 3), jeudi 25 février à 20 heures, conférence «Justice et dignité humaine dans le Coran», par Mohamed Mostafa Brahami. Entrée libre.

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3e âge: jeudi 25 février de 14h15 à 16 heures: «Vin et santé», par Raffaele Tabacchi, professeur honoraire de l'Université. Mardi 2 mars de 14h15 à 16h: «Les dieux ne sont jamais loin. Mythologie et littérature», par André Gendre, professeur honoraire de l'Université.

Divers

Restaurant du Clos-de-Serrières, jeudi 25 février à 19h30, assemblée générale de l'AQSB! suivie à 20h30 d'une présentation par le Centre Islamique de Neuchâtel. www.aqsb.ch

L'actualité culturelle

Conférence publique

Le Centre culturel italien et le Lyceum Club accueilleront vendredi 26 février le professeur Sylvain Malfroy, historien de l'art, pour une conférence publique avec projections sur l'architecture de villas en Vénétie, entre Renaissance et baroque tardif.
Une place de relief sera donnée à l'architecte Andrea Palladio qui a été l'un des protagonistes les plus actifs de l'anoblissement architectural des campagnes.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, vendredi 26 février à 19h30. Entrée : Fr. 12.–, membres du Lyceum Club Fr. 8.–, jeunes en formation, gratuit.

« Vendredi » français à la Collégiale

Le prochain concert de la série des « douze vendredis » aura lieu ce vendredi à la Collégiale.
L'organiste lyonnais Frédéric Champion interprétera des œuvres de Florentz, du Caurroy, Robin et des chansons françaises du manuscrit de Münich.

Né en 1976, Frédéric Champion a été très tôt attiré par la musique et s'est lancé en autodidacte dans l'étude de l'orgue. Se produisant régulièrement comme soliste et avec orchestres ou chœurs, Frédéric Champion a donné de nombreux concerts en France, en Allemagne, en Russie, au Portugal ou encore au Japon.
Collégiale, vendredi 26 février à 18h30. Entrée libre, collecte (prix indicatif Fr. 15.–).

Regard sur les gens d'ici et de là

La Galerie d'art la Tour de Diesse présente jusqu'au 27 mars, les œuvres de l'artiste neuchâteloise Solange Berger. Recueil de son inspiration, le carnet de croquis fait partie intégrante du processus créatif. En quelques coups de crayon, Solange Berger y dépose les éléments graphiques qui, une fois retravaillés, donneront naissance à d'éclatantes compositions mariant la matière et la peinture.
Galerie la Tour de Diesse, rue du Château 4, du 27 février au 27 mars. Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18 heures, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, dimanche de 14 à 17 heures. Vernissage samedi 27 février de 15 à 19 heures.

« 60 ans de la vie neuchâteloise »

Dans le cadre de son nonantième anniversaire, le Lyceum Club organise, jeudi 4 mars, une soirée publique. L'ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, Michel Schlup, évoquera *60 ans de la vie neuchâteloise*, dans l'œuvre de Marcel North, dessinateur, aquarelliste, graveur, illustrateur, scénographe, écrivain et chroniqueur.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 4 mars à 20 heures. Entrée gratuite pour les lycéennes et les jeunes en formation, public Fr. 12.–.

Le CAN collabore avec le Center for contemporary non-objective art de Bruxelles

Visions composites

Le Centre d'Art de Neuchâtel accueille jusqu'au 21 mars une exposition collective organisée par le Centre pour l'art contemporain non objectif de Bruxelles. Intitulée « Visions composites », cette exposition présente les œuvres minimalistes de 16 artistes internationaux et offre une vision d'ensemble des potentialités de l'art réductif.

Une œuvre de Delphine Deguislage qui donne un bel exemple d'art réductif. • Photo : sp

Cette 9e exposition organisée par le CCNOA trouve ses origines dans une multitude d'influences habitant la pensée et la pratique d'artistes qui partagent cette même exploration du monde « réductif ». Elle n'a pas pour ambition de présenter toute la diversité du genre mais simplement de documenter une partie de la pensée qui l'habite.

Contre le post-modernisme

Ces dernières années, l'idée d'art réductif effectue un retour impressionnant sur le devant de la scène. On en retrouve des traces dans de nombreuses œuvres sous les feux de la rampe, notamment en réaction aux déclarations post-modernistes vigoureuses d'artistes et de critiques depuis la fin des années 80. L'esthétique du réductif, du non objectif et du concret fait donc l'objet de nouvelles réflexions dans les pratiques artistiques contemporaines.

Art réductif

Relativement sous-estimé dans le discours et les débats artistiques, le « réductif » reste une antithèse crédible face à la réintroduction de la peinture figurative et l'émergence des nouveaux médias. Grâce aux prises de position d'artistes tels que Mosset, Armleder et d'autres dans les années 80 et 90, le genre s'est repris ces dix dernières années et a lentement retrouvé le chemin de l'affirmation en y intégrant les préoccupations du « ici » et « maintenant », renouvelant ainsi son genre.

Escapades croisées

En outre, les escapades croisées avec d'autres démarches artistiques (pop art, installation, nouveaux médias, etc.) jouent un rôle majeur dans cette nouvelle interprétation du « réductif », qui, plus qu'un mouvement, doit s'entendre comme un terme collectif regroupant diverses approches de la notion.

Chronique culturelle

Lune / Hiver

Habiller la femme constitue un art à part entière. Celles et ceux qui en douteraient encore auraient dû monter samedi à La Chaux-de-Fonds. Une vingtaine de mannequins présentaient à l'Heure bleue les créations d'élèves stylistes de la section mode de l'Ecole d'art sur une musique interprétée en direct par quatre virtuoses du Nouvel Ensemble Contemporain. Plus qu'à un défilé de mode, c'est à un spectacle total que nous avons assisté. Ce fut en effet une expérience esthétique raffinée que de voir déambuler de superbes jeunes femmes vêtues de tenues contemporaines prévues pour la froidure intergalactique. Coupés dans des tissus souvent synthétiques, les vêtements imaginés par les stylistes sur le thème de l'univers, de la lune et de l'hiver conféraient le statut de sculpture vivante à celles qui les présentaient. La musique composée par le NEC à partir de froissements d'étoffes et de bruits de ciseaux ajoutait au spectacle encore rehaussé par les facéties d'un vent mauvais (provoqué par de puissants ventilateurs), qui soulevait parfois les jupettes plus que de raison…

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

PROMOTION !

Les deux ouvrages

25.–

au lieu de 36.–

Archibald Quartier

Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'Ecole des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.
188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Adolphe Ischer

Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.
Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.
179 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.–.
..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide!» de Adophe Isher au prix de Fr. 18.–.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.– au lieu de 36.–**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Holistic présente les résultats d'une enquête de quartier

Le projet Holistic suscite l'intérêt des habitants

Au cours du mois d'octobre dernier, des étudiants neuchâtelois ont interviewé les passants du rond-point de la rue Gibraltar afin de définir leur perception du projet Holistic et plus généralement leur attitude par rapport aux mesures visant une meilleure efficience énergétique. Il s'agissait du deuxième volet de cette étude, menée à mi-projet dans les trois villes partenaires. Plus de trois cents personnes ont répondu au questionnaire.

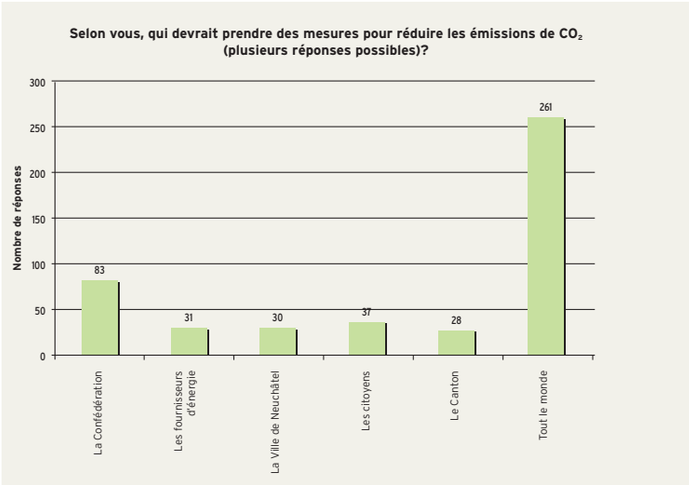

Un tiers des personnes interrogées avait déjà entendu parler du projet et la proportion augmente à 42% si l'on considère uniquement les personnes qui habitent le quartier. Deux tiers se disent intéressées, voire très intéressées par le projet Holistic.

Conscience des enjeux liés au réchauffement climatique

Plus de 80% des personnes interrogées pensent que la responsabilité de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz carbonique incombe à tous (voir illustration). De même, la majorité des personnes estiment prendre des mesures dans leur vie quotidienne pour économiser l'énergie. Paradoxalement, 84% des sondés ne connaissent pas la consommation en énergie de leur logement ce qui semble être le point de départ logique à toute mesure d'économie d'énergie. La perception des énergies renouvelables est quant à elle bonne à très bonne pour la quasi totalité des personnes qui ont répondu. Sur le papier, seuls 17% d'entre eux affirment qu'ils ne seraient pas d'accord de payer un supplément pour utiliser une électricité produite avec des énergies renouvelables.

Un projet qui fait envie

Il a aussi été demandé aux utilisateurs du quartier ce qui les motiverait à changer leur comportement par rapport à leur consommation d'énergie. Les réponses les plus fréquentes ont trait à des encouragements financiers (économies engendrées, incitations fiscales, subventions) ou à des opportunités techniques (développement technologique, amélioration de l'information). Finalement, on relèvera l'engouement des personnes interrogées pour de tels projets puisque deux tiers d'entre eux seraient très fiers de pouvoir habiter dans une ville, un quartier ou une maison à haute efficience énergétique.

Anne-Claude Cosandey

La Ville jeune

Conservatoire de Neuchâtel (auditorium 1, espace de l'Europe 21), vendredi 26 février à 18 heures: «Paroles d'oiseau», par Julie Sicre, harpe et percussion et Claire Heuwekemeijer, histoires. Tout public dès 5 ans. Entrée libre, collecte. www.cmne.ch

Théâtre de la Poudrière (quai Ph.-Godet 22), samedi 27 et dimanche 28 février à 17 heures: «Anna, Jean, l'amour et les mathématiques», de Ahmed Belbachir, par la Cie l'Orange bleue (Lausanne). Théâtre jeune public, tout public dès 9 ans. Entrée: enfant Fr. 12.–, adulte Fr. 17.–. Durée 70 minutes. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Ciné-club universitaire Halluciné, dès le 2 mars, nouveau cycle de huit films ayant pour thème la crise.
Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mardi 2 mars à 19 heures: «North country», de Niki Caro. Entrée libre. www.halluciné.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

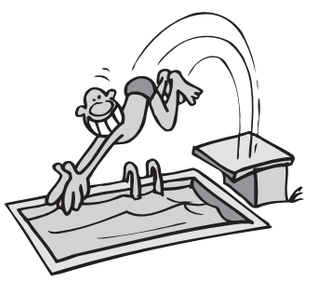

Basketball
Mardi 2 mars, halle de sport de la Riveraine, 20h15, Union Neuchâtel Basket-BC Infina Korac Zurich, LNB.

Hockey sur glace
Samedi 27 février, patinoires du Littoral principale, 10h45, Neuchâtel Futur-Sensee, moskitos B.
A 16h30, Neuchâtel Futur-Le Locle, novices A.
Samedi 27 février, patinoires du Littoral halle, 11h30, Neuchâtel Futur-Delémont, moskitos A.
Dimanche 28 février, patinoires du Littoral halle, 16h30, Neuchâtel Futur-Saint-Imier, juniors.
Dimanche 28 février, patinoires du Littoral principale, 17h, Hirondelles-Prilly, LNB féminine.

Patinoires du Littoral
(du 25 février au 3 mars)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 13h45-14h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h, public et hockey libre.
di: 13h45-16h public et hockey libre.
lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-16h45 public, 9h-11h45/15h30-16h15 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je/ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ma: 9h-11h45/14h45-16h15 public.

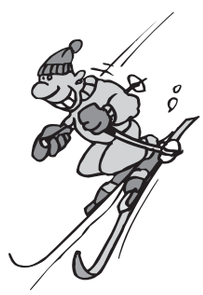

Neuchâtel dispose chaque année de 80'000 francs en faveur de la coopération internationale technique et démocratique

Soutien au tiers-monde

La Ville continue de soutenir chaque année divers projets en faveur du tiers-monde. En 2009, le groupe de travail Coopération technique et démocratique n'a pas chômé ! Construction d'école, rénovation d'un réseau d'eau, aide au transport de matériel sont autant d'actions qui sont mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie des plus démunis.

Dans le cadre de la coopération internationale technique et démocratique, la Ville reçoit chaque année de nombreuses demandes de soutien. Le groupe de travail en charge du dossier s'occupe notamment de trier les demandes sur la base de plusieurs critères dont celui du développement durable. Dans ce contexte, l'attribution de fonds touche généralement l'Afrique noire, certaines régions d'Amérique du sud ainsi que les pays de l'Est. «Nous ne nous contentons pas d'envoyer de l'argent», indique Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint. Et de poursuivre: «Nous offrons notre soutien, mais en contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à collaborer, à s'approprier le projet.»

Fonds à disposition

En 1994, le Conseil général adoptait un arrêté stipulant que la somme attribuée à la coopération devrait correspondre à 1% de la vente de l'eau. «La somme à disposition plafonne à 80'000 francs depuis plusieurs années», commente Didier Gretillat. A terme, le groupe de travail pour la coopération de la Ville souhaiterait que la somme à disposition pour la coopération provienne réellement du pourcentage de la vente d'eau et que ce modèle soit étendu aux Villes du Haut. Si La Chaux-de-Fonds et Le Locle venaient également à participer, les fonds en faveur du tiers-monde seraient d'autant plus importants.

Organisation du groupe de travail

Le groupe de travail pour la coopération se compose de six membres: Philippe Haeberli, chef de la Section de la santé et des affaires sociales, Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint, Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, Charles-Frédéric Gnaegi, directeur technique adjoint à Viteos, Muriel Desaulles-Bovay, secrétaire générale de l'Hôpital neuchâtelois et Purificacion Van Jones, secrétaire de la Section de la santé et des affaires sociales. Ces derniers se répartissent le travail selon les différentes zones d'attribution de fonds. Philippe Haeberli s'occupe des pays de l'Est, Didier Gretillat se charge des régions africaines, et Fabien Coquillat de toutes les autres demandes. Muriel Desaulles-Bovay est en lien direct avec les projets de santé. (ak)

Jour de lessive à Souma.

Récapitulation des dépenses 2009

• Opération villages roumains	Fr. 940.–
• Imbewu Suisse (Afrique du Sud)	Fr. 5'000.–
• Association Zod Neere de Sabou au Burkina Faso	Fr. 1'250.–
• Echanges Agadez Niger	Fr. 2'500.–
• Actions communes avec la Ville de Besançon au Burkina Faso	Fr. 4'886.50
• Actions communes Neuchâtel-Besançon en Palestine	Fr. 5'000.–
• Wendbenedo-Feed au Burkina Faso	Fr. 5'000.–
• Nouvelle planète Ouganda	Fr. 2'000.–
• Fundación para los indios del Ecuador	Fr. 5'000.–
• EPER Géorgie	Fr. 10'000.–
• Centre Ecologique Albert Schweitzer CEAS au Sénégal	Fr. 20'000.–
• Air solidarité CRAB	Fr. 5'000.–
• Agence de démocratie locale au Monténégro	Fr. 7'740.–
• FSD Fondation suisse au déminage	Fr. 3'000.–
• Opération «Pikine» Dakar	Fr. 3'000.–
• Divers frais	Fr. 435.50
Total 2009	**Fr. 80'752.–**

Ecole de la seconde chance à Sabou.

Torréfaction de la fève de l'arbre de karité.

La Ville soutient différents projets visan

Satisfaction

En 2009, la Ville a soutenu plusieurs projets au Burkina Faso ainsi que le Centre Albert Schweitzer au Sénégal. De manière générale, la Ville favorise un appui en faveur de la formation plutôt que de la construction. Trop souvent les nouvelles infrastructures construites ne peuvent pas être exploitées à long terme par manque de moyens financiers. Ces infrastructures finissent alors en ruine.

Le contrat triennal 2007-2009 liant les communes de Neuchâtel et Besançon à leurs partenaires burkinabè s'achève. La mise en œuvre des précédentes actions se déroulera encore jusqu'en juin 2010. Passé cette date, le programme triennal 2010-2012 proposera de nouvelles actions orientées principalement sur la formation des agriculteurs. Des formations sont mises en place pour les agriculteurs africains. «Cette méthode

Réunion de travail avec les Autorités de Douroula.

Les artisans du bronze.

Atelier de couture.

Tâches domestiques en famille à Douroula.

t à rendre les agriculteurs africains plus autonomes dans leur métier

n de besoins durables

porte ses fruits», indique Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint et membre du groupe de travail pour la coopération de la Ville.

Actions à Douroula au Burkina Faso

Douroula est composé de 12 villages ne formant qu'une seule et même commune. Cette dernière a connu tous les stades du développement. «Au départ, il y avait très peu de ressources», explique Didier Gretillat. Et d'ajouter: «Nous avons commencé par concentrer nos actions sur des besoins de base tel que l'accès à l'eau potable.» Des écoles et des centres de santé ont également été créés. Depuis 2003, des cours d'alphabétisation sont mis sur pied pour les adultes. Des formations aux métiers sont également organisées. Des actions complètes sont mises en œuvre pour améliorer la qualité et la quantité de leur production agricole ainsi que son écoulement. Certains produits peuvent par exemple être vendus sur des marchés.

Mangues et beurre de karité

«Nous avons constaté que beaucoup de mangues pourrissaient partout», indique l'ingénieur communal adjoint. Et de poursuivre: «Un système de distribution a été mis en place avec des séchoirs permettant ainsi de conserver les mangues.» Les agriculteurs ont également la possibilité d'écouler leur production en fabriquant du vinaigre de mangues. «Un autre exemple concerne le beurre de karité utilisé entre autre pour les cosmétiques», explique Didier Gretillat. Et d'ajouter: «Les femmes qui extraient le beurre de karité ont appris à former un produit de qualité.» Cette action visait également à aider ces femmes à commercialiser leur produit.

Tourisme vert

«Nous avons également identifié un potentiel touristique énorme», déclare Didier Gretillat. Les habitants de Douroula ont les ressources patrimoniales qui leur ont permis d'inaugurer en 2007 un musée archéologique. D'autres pistes sont également à étudier du côté de la faune qui vit dans la région. D'autres communes ont par exemple créé une mare aux crocodiles. «Les touristes pourraient faire vivre un tas de monde», commente l'ingénieur communal. Les habitants de Douroula produisent également des poteries et des tissus teints, appelés batik. Les touristes pourraient acheter ces objets au marché local. «Nous souhaitons développer cette idée de manière à créer un tourisme vert et respectueux de la région et de ses habitants», indique Didier Gretillat. (ak)

Rénovation du réseau d'eau

Les Villes de Neuchâtel et Besançon ont également mis en œuvre plusieurs actions dans le camp de réfugiés d'Aqabat Jabr, en Palestine. Le programme de coopération concerne l'accès à l'eau ainsi que l'assainissement. Il comprend non seulement la rénovation de l'infrastructure, mais également la gestion et la sensibilisation à une bonne utilisation de la ressource. En 2010, la Ville apportera sa contribution à ce programme en apportant un appui technique lors d'une mission prévue en juin prochain. Au-delà de l'aspect technique, il est important de maintenir le lien avec une population fragilisée par un interminable conflit.

La Ville et l'association SORBUS organisent une campagne de sensibilisation en faveur des oiseaux

Pose de nichoirs à martinets

Dans le cadre de la seconde étape du programme « Nature en ville », Neuchâtel et l'association pour la sauvegarde des oiseaux rares et des boisements utiles à leur survie (SORBUS) lancent une campagne de sensibilisation en faveur des hirondelles et des martinets. Des actions concrètes sont également mises en œuvre à l'image de la récente pose de 60 nichoirs à la Maison des associations, à l'avenue de la Gare. Les habitants de la Ville ont désormais la possibilité de contacter un ornithologue pour obtenir des conseils afin de favoriser les oiseaux migrateurs.

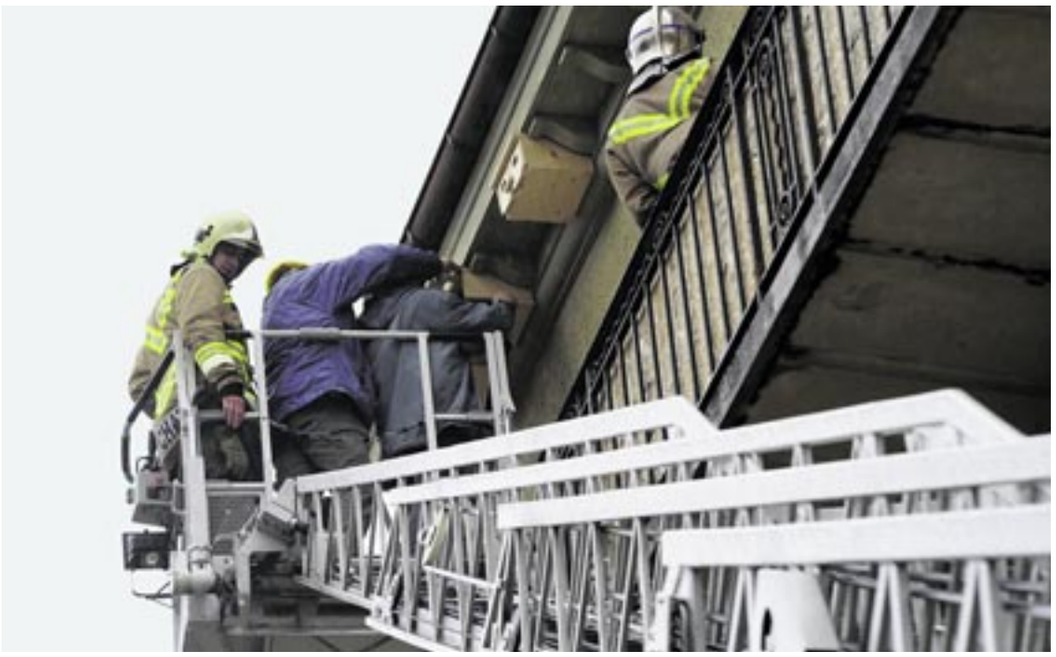

Une série de nichoirs à martinets a été installée par les sapeurs-pompiers à la Maison des associations.

A Neuchâtel, les martinets sont présents de fin avril à début août. Une fois leur reproduction terminée, ces oiseaux migrateurs s'envolent pour des régions plus clémentes. Dans le canton, le martinet noir est potentiellement menacé. Ce qui n'est pas le cas pour l'hirondelle de fenêtre.

Pénurie de logements

Les parois rocheuses et les fissures de la roche représentaient des sites de nidification idéals pour les oiseaux migrateurs. Malheureusement, ces endroits ont été remplacés par nos habitations depuis longtemps. Les constructions modernes ainsi que la rénovation d'anciens bâtiments offrent de moins en moins de possibilités de nidification. A terme, cette situation risque d'amoindrir les populations d'oiseaux migrateurs. Si les hirondelles causent souvent des problèmes de déjections sur les façades, ce n'est pas le cas des martinets. Pour les hirondelles de fenêtres, ces problèmes peuvent facilement être résolus par la pose d'une planchette sous les nids.

Collaboration de la population

La Ville et l'association SORBUS collaborent afin de permettre à la population de mettre en œuvre plusieurs actions en faveur des oiseaux migrateurs. Les propriétaires de bâtiments colonisés par des oiseaux, qui projettent de rénover leur bien, ont la possibilité de contacter Jean-Pierre Blanchet au 032 841 39 16 ou sur blanchetfleurs@net2000.ch. Les personnes souhaitant installer des nichoirs ou aménager leur jardin en faveur des oiseaux migrateurs peuvent également prendre contact avec l'ornithologue.

Pose de nichoirs

La semaine passée, des sapeurs-pompiers du Service d'incendie et de secours et deux ornithologues ont mis en place une soixantaine de nichoirs à martinets sur les façades sud et sud-est de la Maison des associations, à l'avenue de la Gare. En cette année internationale de la biodiversité, cette action permet de marquer l'événement. (ak)

Les parkings des Piscines du Nid-du-Crô, du Port du Nid-du-Crô ainsi que de Panespo deviendront payants

Chantiers en bonne voie

Les chantiers du chemin de la Favarge, de la rue du Plan – avenue des Cadolles et de la rue du Verger-Rond avancent bon train. Quant au plan de stationnement, le parking des Piscines du Nid-du-Crô deviendra un Park & Ride (P+R), gratuit pour les détenteurs d'un abonnement général ou d'un abonnement Onde verte couvrant au moins deux zones. Le parking Panespo sera rendu payant, au même titre que celui du port du Nid-du-Crô.

Les conditions météorologiques ont retardé certains travaux liés au plan de stationnement. Des affiches d'information rappellent aux usagers toutes les mesures qui entreront en vigueur au cours du mois de mars.

Chemin de la Favarge

Dès le 12 mars prochain, pour autant que les conditions météorologiques le permettent, les automobilistes pourront à nouveau circuler sur le chemin de la Favarge qui relie l'avenue du Vignoble à Monruz. Les raccordements des équipements prévus par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) doivent encore être finalisés sur le secteur supérieur au même titre que l'éclairage public et la rénovation du réseau électrique basse tension. Les travaux en lien avec le PGEE se poursuivront entre l'avenue du Vignoble et la rue Ste-Hélène jusqu'en juin. Dès le mois de juillet, la dernière étape du PGEE sera mise en œuvre jusqu'au chemin du Sordet 17. La fin des travaux est prévue pour octobre 2010.

Rue du Plan – avenue des Cadolles

Dans ce secteur, la dernière étape du PGEE est menée entre les Cadolles et Gibraltar. En parallèle, des travaux liés à l'aménagement du site de l'ancien Hôpital des Cadolles interviendront ainsi que le renouvellement des infrastructures de Viteos. La gestion du trafic par feux de signalisation continuera d'être appliquée. La fin des travaux est prévue pour le début du mois de septembre.

Rue du Verger-Rond

Sur cet axe interviennent des travaux de raccordement des eaux usées des communes de Valangin, Boudevilliers, Les Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane à la Step de Neuchâtel. Viteos entreprend également le renouvellement du réseau électrique basse tension et du gaz ainsi que la distribution d'eau destinée à Hauterive. La sécurité est gérée par des feux de signalisation. La fin des travaux est prévue début juillet. (ak)

A propos...

Pédale douce ?

La polémique fait rage. Les responsables du groupe Toyota se sont vantés d'avoir économisé 100 millions de dollars en négociant avec les Autorités un report des rappels de véhicules litigieux. Le constructeur nippon a rappelé en effet quelque 8,5 millions de véhicules, notamment pour des problèmes de pédales d'accélérateur. On compte de nombreuses plaintes, suite à des accélérations soudaines de véhicules. Outre le danger que ce dysfonctionnement peut représenter, c'est un moyen plutôt original qui alimente les statistiques d'excès de vitesse ! Et dire que, parallèlement, l'on dépense des sommes conséquentes pour la prévention des accidents…

En ce début d'année où l'heure est traditionnellement à la rédaction des rapports de gestion, les coups d'accélérateur, comme dans la vie d'ailleurs, sont indispensables. De fait, on les active pour tracer le chemin à suivre, pour éviter les écueils, pour atteindre les objectifs et poursuivre sa mission dans les meilleures conditions. De la même façon, Internet accélère l'avènement de la société de marché, avec une poussée violente de concurrence et de compétition. De plus, les délais progressivement resserrés, la complexité des dossiers et l'opinion publique sont autant de sources de stress et de dérapages peu acceptés dans ce monde où la course à la notoriété devient un réel modus vivendi. Alors, bonne route. Plein gaz !

Rémy Voirol

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

assistant-e de direction

dont la mission consiste à assurer l'ensemble des tâches administratives de l'état-major des Autorités communales et des commissions. L'exercice de la fonction inclut également le traitement de dossiers administratifs complexes, la rédaction de procès-verbaux et de rapports. La suppléance de la gestion des sites internet et intranet de la Ville et du secrétariat du journal d'information « Vivre la ville », ainsi que la présidence du bureau électoral font également partie de la mission.

Ce poste, à 100%, rattaché directement à celui du chancelier, conviendrait à une personne au bénéfice d'une expérience confirmée dans une administration, responsable, autonome, disponible, à l'aise dans les contacts et manifestant un intérêt marqué pour le service public et des connaissances avérées des institutions politiques.

Si vous avez une excellente formation commerciale, complétée par le brevet d'assistant-e de direction, si vous maîtrisez la langue française, les outils informatiques, cette offre vous concerne. De bonnes connaissances d'une autre langue nationale et/ou de l'anglais seraient un atout. Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 5 mars 2010** à l'adresse suivante : Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Chancelier de la Ville, M. Rémy Voirol, au **032 717 77 01.**

Entrée en fonction à convenir.

Rendez-vous Nature

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), mercredi 3 mars à 12h30 : « La biodiversité à Neuchâtel ». A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, un inventaire est mis sur pied à Neuchâtel. Combien d'espèces animales et végétales vivent sur le territoire de la ville ? Comment se déroulera cet ambitieux programme auquel chacun est invité à participer ? Présentation de Jean-Paul Haenni et Blaise Mulhauser. Entrée libre.

Manifestation du 1er mars

Les festivités destinées à célébrer le 1er mars seront organisées par l'Association des sociétés de la ville et se dérouleront au port principal.

Dimanche 28 février au soir, l'Association Musique militaire – Helvétia Saint-Blaise défilera dans les rues du centre-ville en sonnant la Retraite. Le lendemain, la diane sera jouée dans différents quartiers de Neuchâtel.

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont invités à se rassembler lundi 1er mars dès 10h30 à l'est du port pour la cérémonie officielle. Celle-ci sera agrémentée par la Musique militaire – Helvétia Saint-Blaise et verra Mme Françoise Jeanneret, présidente du Conseil communal et M. Jean Studer, président du Conseil d'Etat, prendre successivement la parole.

Sur le coup de 11 heures, la Société des troupes de forteresse tirera les traditionnelles salves d'artillerie. Un concert mettra un terme à la manifestation à l'issue de laquelle du vin chaud et l'apéritif seront offerts à la population dans le préau du collège de la Promenade.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Cédric Richard, architecte à Wavre, d'un permis de construire pour la création d'un établissement public (pizzeria) 4, rue des Mille-Boilles, article 15793 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Etienne David.

Les plans peuvent être consultés du 19 février au 22 mars 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Neuchâtel (Inext Architecture), d'un permis de construire pour l'extension d'un atelier au rez-de-chaussée de l'immeuble 11, rue des Noyers, article 14531 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société P. Lenzlinger SA.

Les plans peuvent être consultés du 26 février au 12 avril 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la rue du Rocher (chemin des Grands-Pins 19), article 2100 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Michel Rodde.

Les plans peuvent être consultés du 26 février au 12 avril 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale 9, rue du Vully, article 1419 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame Brigitte Morandi.

Les plans peuvent être consultés du 26 février au 12 avril 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La chronique multimédia de...

« Army of Two 2 : le 40e jour », en coopération et c'est tout

Adrien Iseli

Le duo choc de la guerre privée est de retour dans une suite correcte mais courte à « Army of Two » qui parvient à gommer les imperfections de son aîné. Rios et Salem doivent cette fois-ci mettre un terme à une attaque terroriste à Shangai. A découvrir sur les consoles PS3 et XBOX360.

Le début d'« Army of Two 2 : le 40e jour » est chaotique, les missiles s'abattent sur Shangai, les avions se crashent, les buildings s'écroulent. Les cinématiques de qualité donnent tout de suite le ton et vous guident tout au long de l'aventure, cinq à six heures environ. C'est court mais intense. Ce jeu développé par Electronic Arts n'est pas sans rappeler Call of Duty Modern Warfare 2. Une mise en scène béton entrecoupée de séances de tirs. Vous incarnez Rios et/ou Salem, deux mercenaires toujours prêts à se fourrer dans les affaires les plus explosives, et tentez de stopper le déluge de feu qui décime Shangai. Même si vous êtes confinés dans la ville chinoise, les environnements changent régulièrement de style et nous offrent un tableau de plus en plus sombre et désastreux de la métropole.

Quant au gameplay, il reprend les bases du premier épisode : la coopération entre Rios et Salem. Idéal quand vous jouez à deux, en écran splitté ou online. Pendant qu'un fait diversion avec un feu nourri, l'autre peut tranquillement contourner les ennemis pour les prendre à revers. Disons-le tout de suite, ce jeu devient bien plus fun si vous le parcourez avec un ami plutôt qu'avec votre équipier géré par l'intelligence artificielle. Celle-ci a progressé mais elle est encore loin de la perfection. Parfois, lorsque vous êtes blessé, votre compère erre n'importe où au lieu de venir vous mettre à couvert pour vous soigner. Cela peut vite devenir agaçant, surtout lors des passages difficiles.

Si les bonnes idées fourmillent, « Army of Two 2 : le 40e jour » a encore du chemin à faire pour devenir une référence du jeu de combat en coopération. On se situe encore bien loin du maître du genre : « Gears of War ». Le scénario est plutôt linéaire et parfois un peu trop prévisible, avec une structure de combat qui tend à se répéter alors que les lieux changent. L'intelligence artificielle a encore de beaux ratés avec des ennemis qui ne réagissent parfois pas. Le gameplay pourrait également surprendre certains joueurs par sa relative lourdeur.

A.I.

A travers l'histoire

Ce vaste bâtiment situé à l'ouest de la place Pury abritait à l'origine un hôtel. Construit selon les plans de Léo Châtelain, le Grand Hôtel du Mont-Blanc accueille dès 1871 les touristes argentés de passage à Neuchâtel. Il compte une centaine de chambres. Transformé en logements en 1881, il est racheté par la Caisse d'Epargne en 1894 qui en fait ses bureaux. Il devient le siège de la Banque Cantonale Neuchâteloise en 1922. (Lithographie en couleur de Conrad, 1871.) Texte : Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et le changement partiel d'affectation d'un immeuble 74, route des Falaises, article 2590 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Axa Assurances SA.

Les plans peuvent être consultés du 26 février au 12 avril 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Grard, architecte à Fenin (Maison d'art'chitecture), d'un permis de construire pour la rénovation et l'isolation des façades du bâtiment 4, place de la Gare, article 8336 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Camerimo SA.

Les plans peuvent être consultés du 26 février au 12 avril 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 15 au 21 février 2010

- Température extérieure moyenne : 1.1° C.
- Degrés-jours : 132.6 DJ.

Bibliothèque publique et universitaire

Depuis le 22 février, la Bibliothèque publique et universitaire est à nouveau ouverte au public le lundi, selon l'horaire suivant :

Lecture publique : lundi-mercredi-vendredi de 12 à 19 heures ; mardi-jeudi de 10 à 19 heures et samedi de 9 à 17 heures.

Fonds d'étude : du lundi au vendredi de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures, samedi de 9 à 12 heures.

Salle de lecture : du lundi au vendredi de 8 à 22 heures, samedi de 8 à 17 heures.

Salle Rousseau : lundi-mardi-jeudi-vendredi, sur demande ; mercredi et samedi de 14 à 17 heures.

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1) **l'arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain ;**
2) **l'initiative populaire du 26 juillet 2007 « Contre les mauvais traitement envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) » ;**
3) **la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal),**

le 7 mars 2010

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 3 décembre 2009 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 22 décembre 2009,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance,** dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 7 mars 2010 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 6 mars 2010 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 7 mars 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 7 mars 2010, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 5 mars 2010, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 1er février 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

Samedi dernier, le Conseil communal a été représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports, à la finale de la Coupe de Suisse de volleyball, à Berne.

Demain, le Conseil communal sera représenté par MM. Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et énergies et Daniel Perdrizat, vice-président du Conseil communal, à l'assemblée générale de Viteos SA.

Lundi 1er mars, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, présidente, et M. Rémy Voirol, chancelier, à la cérémonie officielle de la manifestation marquant l'Indépendance neuchâteloise, au port de Neuchâtel.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Rose-Marie et Paul Kaufmann-Jaquet et Madeleine et Ami Thurnherr-Humbert-Droz, à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages ainsi qu'à Mme et M. Rosmarie et Robert Rime-Heim à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage.

Programme cinéma pour la semaine du 24 février au 2 mars

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
HORS DE CONTRÔLE
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Mel Gibson, Danny Huston, Caterina Scorsone.
De Martin Campbell.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
PERCY JACKSON-LE VOLEUR DE FOUDRE
3e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h45.
Acteurs: Pierce Brosnan, Uma Thurman.
De Chris Columbus.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
SHERLOCK HOLMES
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h15, ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all. je 20h15. **Apollo 3:** me au ma 14h45.
Acteurs: Robert Downey Jr., Jude Law.
De Guy Ritchie.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa au ma 14h, me au ma 16h.
De John Musker.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
PLUS LÀ POUR PERSONNE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Yvon Back, Caroline Gasser, Alice Rey.
De Jean-Laurent Chautems.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
ENSEMBLE C'EST TROP
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, me, ve au ma 20h15.
Acteurs: Nathalie Baye, Pierre Arditi, Jocelyn Quivrin.
De Léa Fazer.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
PLUS LÀ POUR PERSONNE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je 20h15.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
WOLFMAN
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Benicio Del Toro, Anthony Hopkins, Emily Blunt.
De Joe Johnston.

ARCADES — **032 710 10 44**
AVATAR 3D
11e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve 20h, ve, ma 15h, sa au lu 13h15, 16h45, 20h30. VO angl. s-t fr/all. ma 20h.
Acteurs: Sigourney Weaver, Sam Worthington.
De James Cameron.

ARCADES — **032 710 10 44**
CONNAISSANCE DU MONDE
9e semaine. Pour tous. Thème: La Chine.
VF je, 16h, 20h.
De Patrick Mathe.

BIO — **032 710 10 55**
INVICTUS
7e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30, je/ve 14h30.
Acteurs: Morgan Freeman, Matt Damon, Tony Kgoroge.
De Clint Eastwood.

BIO — **032 710 10 55**
ALVIN ET LES CHIPMUNKS 2
10e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa, lu/ma 15h.
Acteurs: Jason Lee, Cameron Richardson, Anna Faris.
De Betty Thomas.

BIO — **032 710 10 55**
GAINSBOURG (VIE HEROÏQUE)
6e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Eric Elmosnino, Laetitia Casta, Lucy Gordon.
De Joann Sfar.

BIO — **032 710 10 55**
JEUNE HOMME
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF et VO all. s-t fr. di 15h.
Acteurs: Matthias Schoch, Alexandra Vandernoot, Hans Peter Müller.
De Christoph Schaub.

REX — **032 710 10 77**
FROM PARIS WITH LOVE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: John Travolta, Jonathan Rys-Meyers.
De Pierre Morel.

STUDIO — **032 710 10 88**
OCEANS
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h45, 18h, sa au ma 13h30.
De Jacques Perrin.

STUDIO — **032 710 10 88**
VALENTINE'S DAY
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 20h30.
Acteurs: Jessica Biel, Jessica Alba.
De Garry Marshall.

STUDIO — **032 710 10 88**
LOVELY BONES
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Saoirse Ronan, Mark Wahlberg, Stanley Tucci.
De Peter Jackson.

L'instantané de Stefano Iori...

... très haute pression

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

ANSB – Association neuchâteloise de services bénévoles, (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

APEN – Association des Parents d'Elèves de Neuchâtel, (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch. www.apen-ville.ch

ASI – Association suisse des invalides, section du Littoral neuchâtelois, (pass. Max.-de-Meuron 6), permanence sociale chaque mercredi après-midi. Les autres jours sur rendez-vous, tél. secrétariat: 032 724 12 34.

ASLOCA Neuchâtel, information et défense des locataires. Consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24, www.asloca.ch

Association culture, excursions, nature (ACEN), M. Ch. Vuillème, président, tél. 032 753 30 73.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 27 et dimanche 28 février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Charmettes: sa 27 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 28. Februar 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe en italien.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants seraient contraints de vivre dans la rue.

☒ Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

NPA/Localité FA051B

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :
Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld
Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2
info@sos-kinderdorf.ch, **www.sosvillagesdenfants.ch**

La Semaine de la langue française et de la francophonie aura lieu du 20 au 28 mars dans 17 villes de Suisse

Remuez votre langue !

C'est par ce slogan que la 15e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) entend inviter tous les Suisses, francophones ou non, à participer à différentes activités autour du thème du mouvement. Organisée par la Délégation à la langue française (DLF) basée à Neuchâtel, cette manifestation a pour but de fêter dignement la langue française en incitant les participants à s'approprier le français sous diverses formes et expressions. Dans ce cadre, plusieurs activités et manifestations auront lieu à Neuchâtel. Matteo Capponi, coordinateur de l'événement, explique de quoi il retourne.

La 15e Semaine de la langue française et de la francophonie sera inaugurée à la Maison du Concert et au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

En quoi consiste votre rôle au sein de la SLFF ?

J'ai le mandat d'animer une semaine autour du français dans tous les cantons suisses. La SLFF est coordonnée par la DLF pour le compte de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (voir encadré), le Département fédéral des affaires étrangères, les ambassades des pays francophones ainsi que des associations partenaires.

Quel est le principe de cet événement ?

Cette semaine tombe toujours autour du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie. Le français tient un rôle très important dans de nombreux pays. La France, le Canada et la Belgique organisent chaque année une semaine autour de la langue française et de la francophonie, et la Suisse en fait de même depuis plusieurs années. Le feu a pris lentement car la Suisse est avant tout plurilingue. Mais aujourd'hui l'événement implique 12 cantons et 17 villes. Quelque 60 manifestations auront lieu dans toute la Suisse permettant ainsi d'offrir un regard original sur la langue française.

Cet événement permet également de rappeler le lien qui existe entre tous les pays qui partagent le français. Nous souhaitons donner une image moderne de la langue française par une approche ludique. Nous allons à l'encontre de l'image classique et scolaire du français.

Quels sont les objectifs d'une telle manifestation ?

La SLFF a notamment pour but de « décoincer » les gens. Par l'organisation de cette manifestation, nous souhaitons nuancer ce côté classique du français en privilégiant les aspects poétique et dynamique de la langue. Plus de 200 millions de locuteurs utilisent le français. Cette langue leur appartient, peu importe qu'ils viennent d'Haïti, de France ou de Suisse. Nous aimerions aller au-delà de l'aspect normatif du français.

Quels événements majeurs seront proposés au public neuchâtelois durant cette semaine ?

Cette année, Neuchâtel sera vraiment le foyer de cette SLFF. Les Neuchâtelois auront la possibilité de participer à la soirée d'ouverture de la 15e SLFF à la Maison du Concert ainsi qu'au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Durant cette soirée, les visiteurs pourront se rendre au vernissage de l'exposition « Voyage en francophonie ». Ce même soir, Stephan Eicher et Philippe Djian, parrains de cette 15e édition, donneront un concert littéraire. Sur scène, ils parleront aussi de leur rapport à la langue française. Le lendemain, à l'occasion du grand bazar francophone, le chanteur helvétique K se produira également à la Maison du Concert. Durant cette semaine, plusieurs autres activités seront organisées, au MEN, à la galerie YD, et à l'Aula des Jeunes-Rives pour la célèbre dictée des aînés.

En quoi consiste le concours organisé pour cette 15e édition ?

Les étudiants de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel ont eu l'idée d'inviter le public a créer ses propres « vire-langues », ces énoncés imprononçables du genre « les chaussettes de l'archiduchesse ». Cette thématique fait écho au slogan de la 15e SLFF. Cet acte de création permet aux gens d'innover, de s'exprimer : l'ILCF a bien compris notre démarche. Pour participer, il suffit de suivre les instructions sur www.slff.ch.

Que pensez-vous de l'évolution de la langue française notamment en lien avec les nouvelles technologies (internet, téléphones portables)?

A notre sens, c'est une mutation parmi d'autres. Avec l'arrivée des nouvelles technologies, on constate que de nombreux locuteurs se réapproprient la langue ainsi que l'écrit, ce qui est très positif. L'Académie française avait un peu mis le français sous tutelle, cette nouvelle créativité paraît stimulante. Certes des études ont montré sur un siècle une baisse du niveau d'orthographe chez les élèves. Mais il faut souligner qu'il existe aujourd'hui beaucoup plus de matières inscrites au programme scolaire qu'auparavant, on ne peut plus faire autant d'orthographe ! Il est normal qu'une langue évolue.

Programme complet de la 15e SLFF disponible sur www.slff.ch.

Anne Kybourg

Sommet de la Francophonie

L'OIF compte actuellement 70 Etats répartis sur les cinq continents. Cette organisation réunit les pays « ayant le français en partage » autour de divers objectifs, notamment la promotion de la diversité culturelle et linguistique. En cette année 2010, elle célèbre les 40 ans de son acte fondateur. La Suisse accueillera en octobre prochain à Montreux le XIIIe Sommet de la Francophonie, instance suprême de l'OIF. Dans ce cadre, plusieurs manifestations culturelles et scientifiques s'organiseront de part et d'autre de la Suisse. Le programme « En route vers le Sommet » sera dévoilé, dans le cadre de la 15e SLFF.